

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA Intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



facture d'électricité



Accueil dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : +33972675046
réf ext : 23468885644958

X 1/1 50/10/133/128 05AA7382491ECTF 1 FTF FTF



SAS FOISSAC
315 ALLEE BONNECOSTE
46090 VILLESEQUE

Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

Votre référence à rappeler : 273 153

contrat n° 907588

client titulaire	SAS FOISSAC
siren	404857401
espace de livraison	Trebaix VILLESEQUE
offre	OM - C5 Pro Prix Fixe
service fourniture	OM C5 Pro Prix fixe HPHC - Service g
service accès au réseau	CU ADT 4 postes
puissance souscrite	36 kVA
type de compteur	AMM
date d'échéance	30/06/2027

facture n° 2405552S du 16/12/2025

électricité du 14/09/2025 au 14/12/2025 : 11 245 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

sous-total accès au réseau	495,37 €
sous-total fourniture	1 282,75 €
total HT	1 778,12 €
TVA	425,99 €
autres taxes	351,85 €

total TTC	2 555,96 €
------------------	-------------------

Ce montant sera prélevé à partir du 31/12/2025

Date approximative du prochain relevé 14/01/2026
Date approximative de la prochaine facture ... 14/02/2026

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : **SAS ETS FOISSAC**

Référence Mandat : **269491**

IBAN (RIB International) : **FR76 1120 6000 8707 1023 2200 044**

BIC : **AGRIFRPP812**

accès au réseau

part fixe

prime fixe du 15 octobre 2025 au 14 décembre 2025 (puissance souscrite de 36 kVA - 2 mois)

€/kVA/an

montant en €

10,11

60,66

part variable

postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)
du 14/09/2025 au 14/12/2025				
compteur n° 03187622141353				
heures pleines saison haute	55 021	58 820	1	3 799
heures pleines saison basse	106 647	111 412	1	4 765
heures creuses saison haute	22 762	23 954	1	1 192
heures creuses saison basse	94 546	96 035	1	1 489

€/kWh

montant en €

0,0749

284,55

0,0166

79,10

0,0397

47,32

0,0116

17,27

prestations

fraix de gestion du 15 octobre 2025 au 14 décembre 2025

montant en €

2,80

composante de comptage du 15 octobre 2025 au 14 décembre 2025

3,67

sous-total HT accès au réseau

105,17

fourniture

part fixe

Prime Fixe

€/kVA/an

montant en €

0,00

0,00

part variable

capacité HC du 14 septembre 2025 au 14 décembre 2025

2 682 kWh

€/kWh

montant en €

0,000528

1,42

consommation HP du 14 septembre 2025 au 14 décembre 2025

8 563 kWh

0,11968

1 024,82

consommation HC du 14 septembre 2025 au 14 décembre 2025

2 682 kWh

0,08564

229,69

capacité HP du 14 septembre 2025 au 14 décembre 2025

8 563 kWh

0,0031321

26,82

sous-total HT fourniture

1 292,75

total HT

1 292,75

taxes et contributions

accise

11 245

€/kWh

montant en €

337,13

cta

67,13

21,93 %

14,72

tva

2 129,97

20,00 %

425,99

total TTC

2 555,96

communication

Délai de conservation des factures : 5 ans

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

Accise sur l'électricité (ex-CSPE) est une taxe qui s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public (développement des énergies renouvelables) des fournisseurs. Le taux de l'accise sur l'électricité varie en fonction de la puissance souscrite et du type de client. Plus d'informations sur www.economie.gouv.fr

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : s'applique à 20% sur le montant de la prime fixe, de la CTA, des kWh consommés et de l'accise.

Part acheminement :

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur <http://www.grdf.fr/>

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Energie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)